

Sierre, le 11 décembre 2024

## Communiqué aux médias

### Projet Viva - Valais Area Le référendum est lancé

**Ce 11 décembre, le Conseil général de Sierre a approuvé sans surprise le méga projet immobilier Viva - Valais Arena et patinoires. Nous, citoyens et citoyennes et anciens élus communaux, lançons un référendum contre ce "Titanic Arena" surdimensionné et risqué pour les finances de la ville, sa qualité de vie, ses habitant-e-s et ses commerces locaux.**

Comme prévu, le Conseil général a approuvé ce soir à une large majorité ce projet de patinoires, centre de loisirs et promotion immobilière. Il était clair ces derniers mois qu'avec la position "ça ou rien" des promoteurs et de la commune, le Conseil général n'avait aucune marge de manœuvre. Pour faire adopter le projet, le Conseil communal a mené une campagne de communication sans précédent, sans compter la pression du HC Sierre. Le Conseil municipal a eu ce qu'il attendait : donner un signal clair aux promoteurs, montrer à tout prix que la volonté politique est là pour réaliser le programme d'Urban Project. En dépit des incertitudes, des approximations et des risques pesant sur le projet, il n'y a eu au cours de ces trois derniers mois aucune volonté de dialogue de la part des autorités communales et les voix dissidentes ont été muselées. Devisé à 460 millions de francs, Viva - Valais Arena est le plus grand projet immobilier de l'histoire de Sierre. Ce référendum permet enfin de lancer le débat qu'un tel projet mérite.

### Viva - Valais Arena franchit de nombreuses lignes rouges

Un référendum s'impose parce que:

- Sierre engage dans ce projet plus de 100 millions de francs et fragilise durablement les finances communales ;
- Sierre perd plusieurs millions de francs de subventions cantonales auxquelles elle aurait droit si elle respectait la procédure ;
- Sierre crée un nouveau quartier aux dimensions de la Cité Aldrin (600 logements, 1'300 habitants, densité 2.5) ; risque de défigurer tout un quartier avec des bâtiments de hauteurs et volumes démesurés ;
- Sierre privatise et brade ses meilleures parcelles à un prix très inférieur au marché ;
- Sierre perd le contrôle de sa patinoire et subira les décisions des promoteurs (tarifs d'entrée, horaires, etc.) ;

- Sierre va bloquer toute la circulation avec le plus grand centre de sport indoor de suisse et plus de 1'050 places de parking qui vont générer un trafic continu ;
- Sierre abandonne les riverains avec un chantier qui va durer plus de 10 ans et des nuisances sans fin ;
- Sierre abandonne ses artisans avec un chantier colossal qui sera réalisé en entreprise générale (quel intérêt pour les PME locales ?) ;
- Sierre laisse tomber ses commerçants avec 6'600 m2 de nouvelles surfaces commerciales qui feront une concurrence déloyale aux commerces existants ;
- Sierre se fait dicter la révision de son plan de zones avec ce projet qui cannibalise les droits à bâtir pour les 15 prochaines années ;
- Sierre n'aura pas d'alternative à une hausse d'impôts pour financer ce gouffre financier, toutes les mesures d'économies et les ventes d'actifs ayant déjà été réalisées au cours des 10 dernières années.

## Une alternative réaliste existe

Il est bien entendu que la patinoire de Graben, vétuste, doit être remplacée, d'autant que Sierre est une ville de Hockey. Le HC Sierre et toutes celles et ceux qui pratiquent un sport de glace dans la région doivent bénéficier d'une infrastructure adéquate et répondant à l'ambition du Club et ses nombreux fans de côtoyer les plus grands !

**En lieu et place du projet actuel prévu au nord des Condémines, nous proposons une variante avec deux patinoires, moins coûteuse, plus rapidement réalisable et ne péjorant pas la qualité de vie en ville.** L'alternative la plus intéressante, au sud de la rue de l'Industrie, sur le site de la friche Métalléger, présente plusieurs avantages, notamment une meilleure gestion du trafic. Dans ce scénario, les coûts de construction sont de l'ordre de 42 millions pour les deux patinoires, une estimation basée sur des réalisations récentes, comme la Lonza Arena et la Raiffeisen Arena. La part de l'investissement à charge de la Commune de Sierre serait raisonnable (environ 17 millions), et les patinoires pourraient accueillir 5'400 spectateurs, répondant ainsi à la demande locale. Elles resteraient majoritairement en main de la ville qui conserverait le contrôle sur l'espace sportif et culturel déjà existant au Sud. De plus, cette variante permettrait d'éviter des retards significatifs dus à des problèmes d'infrastructure et de réglementation, ce qui serait tout bénéfique pour le HC Sierre et ses supporters. Enfin, les parcelles au Nord seraient ainsi réservées à un développement urbanistique progressif et harmonieux répondant à l'évolution financière et démographique de la ville.

## De nombreux messages de soutien

En ligne depuis un mois, notre site <https://www.condemines.info> comptabilise déjà plus de 5'000 visites. Nous recevons de nombreux messages de soutien et nous sommes prêts à récolter les signatures. On va probablement nous attaquer, nous accuser de retarder le projet, de décourager les promoteurs de réaliser la patinoire... Mais il doit y avoir un débat public sur les impacts de ce projet : aménagement du territoire, trafic, finances publiques, constructions, patrimoine communal et les alternatives possibles.

La récolte de signatures pourra commencer dès la publication au pilier public de la décision du Conseil général. Le délai est de 60 jours pour récolter au minimum 960 signatures. Une trentaine de personnes sont déjà prêtes à récolter des signatures. Les autres personnes intéressées peuvent nous contacter via le site <https://www.condemines.info>

Pour toute question ou complément d'information :

**Le président :**

Arnaud Zufferey

Ing. dipl. EPFL

078 800 29 36

[www.olika.ch](http://www.olika.ch)